

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un le 24 novembre 2021 à 20h, le conseil municipal de la commune de Concorès, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Gérard GAYDOU, Maire.

Date de convocation : 18/11/2021

Présents : MM Vilard Pascal, Faivre Michel, Larrive Geneviève, Francoual Mélina, Latrouite Daniel, Mabout Christine, Langhoff Gerhard

Procuration de Mr Francine RAFFIN à Pascal VILARD

Absente : Mme Marie Cassagnes

Excusée : Régine Lacan

Secrétaire de séance : Mme Francoual Mélina

N°2021-34

Objet : Vote de crédits supplémentaires

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
023	Virement à la section d'investissement		-1034.00
60632	Fournitures de petit équipement		5870.00
6411	Personnel titulaire		1000.00
6531	Indemnités		4000.00
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles		1034.00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	3270.00	
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	600.00	
74741	Participat° Communes du GFP	7000.00	
TOTAL :		10 870.00	10 870.00

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
21531 - 227	Réseaux d'adduction d'eau		9000.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		-9000.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		-1500.00
2183 - 228	Matériel de bureau et informatique		1500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	-1034.00	
281532 (040)	Réseaux d'assainissement	1034.00	
TOTAL :		0.00	0.00

TOTAL :	10 870.00	10 870.00
----------------	------------------	------------------

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

N°2021-35

OBJET : REMPLACEMENT AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL CONTRACTUEL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Emilie LEMPEREUR de ses fonctions d'agent cantine et agent d'entretien des locaux communaux le 30 novembre 2021.

Il convient de la remplacer aux mêmes conditions, à raison de 14 heures par semaine, sur la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial indice brut 354 majoré 340, à compter du 1^{er} décembre 2021 jusqu'au 6 juillet 2022.

La candidature de Melle Doris PIQUEMAL, domiciliée sur CONCORES, a été retenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, approuve ce recrutement et mandate le Maire pour signer le contrat de travail avec Melle PIQUEMAL.

N°2021-36

OBJET : AMORTISSEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LE RESEAU DES EAUX PLUVIALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'amortir sur une durée de 30 ans les travaux cités en objet ayant fait l'objet d'une dépense de 31 012,80€ en 2020.

La somme de 1033.76€ commencera à courir sur l'exercice 2021.

N°2021-37

OBJET : ADHESION AU FABLAB

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2022 au FABLAB de la communauté de communes Quercy Bouriane.

L'adhésion est de 50 euros par an.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de son poste de conseillère de Marie CASSAGNES en raison de son manque de disponibilité.
- Décision d'acquérir un disque externe pour le nouvel ordinateur.